



# Rapport annuel 2013-2014



FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS  
D'AGNEAUX ET MOUTONS DU QUÉBEC



FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS  
D'AGNEAUX ET MOUTONS DU QUÉBEC

---

555 boulevard Roland-Therrien, bureau 545  
Longueuil (Québec) J4H 4E7  
Téléphone : 450 679-0530 | Télécopieur : 450 674-4415  
[www.agneauduquebec.com](http://www.agneauduquebec.com)

# Sommaire

---

- 04. Historique
  - 05. Mandat
  - 06. Mot du président
  - 08. Mot de la direction
  - 10. Le conseil d'administration 2013/2014
  - 11. Le conseil exécutif 2013/2014
  - 13. Le personnel 2013/2014
  - 15. Les dossiers 2013/2014
    - 16. Dossier Mise en marché
    - 24. Dossiers et comités 2013/2014
  - 31 Les projets 2013/2014
    - 32. Projets réalisés
    - 35. Projets en cours
  - 36. Programme de paiement anticipé
  - 37. Communication
  - 38. Les 10 syndicats ovins régionaux
- 



# Historique

Fondée en 1981, la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec (FPAMQ) est un syndicat agricole dont la principale mission est de défendre les intérêts sociaux, économiques et personnels des producteurs d'ovins du Québec.

Affiliée à l'Union des producteurs agricoles du Québec (UPA), la FPAMQ est formée de 10 syndicats régionaux et compte près de 950 producteurs dont le nombre de brebis se chiffre à plus de 150 500 têtes<sup>1</sup>.

La Fédération gère le plan conjoint des producteurs ovins depuis 1982 qui est légalement reconnu par la Régie des marchés agricoles et alimentaires (RMAAQ) sous la Loi de mise en marché. Adopté par les producteurs, ce plan rassemble sur une même plate-forme tous les producteurs afin d'établir des conditions de vente et un prix du produit équitable pour tous. Cette légitimité lui permet de mettre en place des normes de qualité ainsi qu'un plan de promotion visant à positionner favorablement la production ovine au Québec et au Canada. Également, le programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA) administré par la Financière agricole du Québec, permet aux producteurs de couvrir une partie de leurs coûts de production.

La Fédération administre l'Agence de vente des agneaux lourds depuis 2007. Plus de 73 000 agneaux lourds ont été transigés pour 2013/2014. Elle convient avec les acheteurs des pistes d'amélioration de la Convention de mise en marché des agneaux lourds. Lors

de l'assemblée générale annuelle du plan conjoint, la Fédération convient des modifications à apporter au Règlement de vente en commun.

La Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec pilote également les dossiers liés à l'économie, l'identification du produit, l'environnement ainsi qu'à l'élaboration de normes liées à la qualité du produit et au développement de nouveaux marchés.

Pour l'année financière 2013-2014, la Fédération s'est penchée particulièrement sur plusieurs dossiers concernant la mise en marché, la sécurité du revenu des producteurs ovins, la santé et biosécurité, la promotion et les dossiers liés à la production de lait de brebis.

La Fédération participe à la recherche et au développement de la production de concert avec ses partenaires :

- ↳ la Société des éleveurs de moutons de race pure du Québec (SEMRPQ) et
- ↳ le Centre d'expertise en production ovine du Québec (CEPOQ). ■



<sup>1</sup> Statistique Canada, Au 1<sup>er</sup> juillet 2014

# Mandat

La FPAMQ a pour mission de représenter l'ensemble des producteurs d'agneaux et moutons du Québec.

Les principaux mandats de la FPAMQ :

- ☞ Gérer tout programme ou plan concernant la production ovine ;
- ☞ Administrer le plan conjoint des producteurs ainsi que différentes activités relatives à la mise en marché ;
- ☞ Participer aux activités de vulgarisation, des techniques de productions agricole et ovine et des techniques de santé animale ;
- ☞ Évaluer les législations ayant trait au secteur et suggérer des modifications le cas échéant. ■



FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS  
D'AGNEAUX ET MOUTONS DU QUÉBEC

## Mot du président

*De nouveau cette année, je suis heureux de vous présenter les résultats que nous avons réalisés au cours de l'année financière qui vient de s'écouler.*



Les administrateurs de la Fédération ont été occupés en 2013-2014 avec 14 réunions du conseil d'administration, 17 réunions du conseil exécutif, 20 du comité agence de vente et 7 du comité sécurité du revenu, sans compter les multiples séances de négociation avec les acheteurs et les activités extraordinaires telles que les rencontres avec les chaînes de distribution et les hauts fonctionnaires du ministère de l'Agriculture ainsi que la séance publique avec la Régie des marchés agricoles.

Au terme des sept ans d'exercice à l'Agence de vente, il s'est transigé plus de 470 000 agneaux lourds avec une augmentation progressive d'une année à l'autre. Cette année, la hausse du volume est de 3,6 %. À ses débuts, les engagements annuels enregistrés à l'Agence de vente comptaient autour de 650 agneaux lourds par semaine. Actuellement, ce volume est proche de 1 200 par semaine.

Les résultats de la classification en disent long sur l'amélioration de la qualité que nous avons réalisée. Des changements ont été apportés afin de permettre une plus grande standardisation des activités de classification. Un meilleur suivi est maintenant possible avec l'utilisation des données que nous recueillons suite à la classification. Cepen-

dant, nous sommes en mesure de faire mieux collectivement, afin de desservir le marché en fonction de ses besoins. En 2014, nous ne sommes plus à l'ère de vendre ce que nous avons mais plutôt d'offrir ce que le client demande.

Les défis en lien avec le développement du marché ont constitué une de nos préoccupations. À ce sujet, plusieurs rencontres ont eu lieu avec nos principaux partenaires et acheteurs ainsi qu'avec les chaînes de distribution. Notre objectif visait une optimisation de nos relations et un plus grand renforcement de notre force de vente.

Depuis quelques années, nous avons ensemble, su nous maintenir en tant que secteur. Mieux encore, nous avons su nous démarquer avec des augmentations graduelles de la productivité alors que plusieurs fermes ont dû abandonner la production. Notre secteur a connu une consolidation et en dépit de cela, nous avons conservé notre masse critique et continué à faire parler du produit de qualité que nous offrons. Ceci est le résultat de l'important effort collectif que nous avons effectué. L'an dernier, nous n'avons pas hésité à franchir un nouveau pas concernant la compensation ASRA calculée à 50 % sur l'agneau et 50 % sur les kilogrammes vendus. En prenant

cette décision collective, nous confirmons notre engagement et notre détermination pour pérenniser notre secteur.

Parmi les travaux du conseil d'administration menés cette année, le dossier des parts de production a suscité une grande réflexion. La garantie aux parts de marché pour les producteurs ayant un historique demeure une question de l'heure et les moyens afin d'y répondre doivent être établis. À ce sujet, une décision devra être prise au cours de notre assemblée générale annuelle afin qu'un comité mette en œuvre les moyens pour répondre aux objectifs que nous poursuivons et à travers desquels la relève occupe une place importante. Le marché est certes en évolution et il est important de prévoir les moyens de promouvoir la relève et le démarrage d'entreprises en production ovine afin d'assurer la pérennité de notre secteur.

Cette année, notre Fédération a mené un exercice portant sur l'examen des résultats produits par le Plan conjoint des producteurs ovins dans le cadre de l'évaluation quinquennale auprès de la Régie de marchés agricoles. Ce fut une occasion de faire un topo de nos réalisations mais également, de présenter notre plan d'action pour les années à venir. Plusieurs projets ont été initiés au cours de l'année, tous

en lien avec le développement de notre marché et l'amélioration de la performance et de la compétitivité de nos entreprises. Les projets constituent la continuité de ce socle essentiel de notre secteur et l'une des raisons pour lesquelles nous avons réalisé plusieurs représentations auprès de nos vis-à-vis des divers paliers du gouvernement. Il s'agira de poursuivre nos efforts afin d'obtenir l'aide nécessaire pour la réalisation des projets structurants qui sont sur notre planche à dessin.

D'autre part, après dix ans de fonctionnement avec notre système informatique, notre organisation devra faire une évaluation des besoins qui ont évolué et qui doivent s'adapter aux exigences du marché et celles des nouvelles technologies. En 2015, la Fédération réalisera ce projet d'évaluation des besoins qui engendrera certainement des investissements importants. Il est évident qu'un système informatique performant est la clé du succès d'une organisation dans une ère où l'information doit être collectée, stockée, traitée puis communiquée.

Tous ces points demeurent aujourd'hui prioritaires pour nous afin de poursuivre cette histoire qui est la nôtre, commencée il y a 33 ans.

Pour terminer, les réalisations

majeures de la dernière année n'auraient pu être possibles sans le travail réalisé par le personnel permanent de la Fédération ainsi qu'à l'implication des membres du conseil d'administration que je remercie pour leur rigueur, dévouement et professionnalisme.

*Laurent Desf*

## Mot de la direction

*C'est un privilège de diriger une organisation telle que la Fédération des producteurs d'agneaux et de prime abord, je remercie les membres du conseil d'administration de m'avoir accordé leur confiance.*



Il me fait plaisir aujourd'hui de présenter ce rapport annuel qui va témoigner du capital accumulé tout au long de cette année, grâce à une équipe engagée qui a à cœur le souci de la qualité et du travail collectif. Qu'elle trouve ici, l'expression de mes vifs remerciements.

L'année 2013-2014 s'est conclue par une situation où le volume d'agneaux lourds transigés a été en augmentation de 3,6 % par rapport à l'an dernier. Les prix négociés en contrat annuel ont connu une hausse de 6,5 % entre l'automne 2013 et le printemps 2014, puis une stabilité jusqu'à la fin de l'été, reflétant l'offre importante des producteurs. Il est primordial de rappeler le rôle du mécanisme de mise en marché des agneaux lourds qui permet de stabiliser les revenus des producteurs et constitue par ce fait, une protection contre les aléas et les fortes variabilités du marché.

Cette année, la Fédération a consacré d'importants efforts pour répondre aux défis que pose le marché. Le résultat s'est concrétisé à travers la qualité qui s'est améliorée avec la concertation de l'ensemble des producteurs et la mise en œuvre d'un projet afin de standardiser les activités de classification des carcasses d'agneaux à travers l'ensemble des abattoirs. L'indice moyen provincial est passé de 100,75 à 101,17 alors que le

volume d'agneaux lourds ayant obtenu une mesure de gras de 4 à 15 mm a évolué de 2 % par rapport à l'an dernier.

Par ailleurs, il ne faut pas omettre les efforts de développement de marché réalisés au cours de l'année afin de mieux faire connaître l'agneau du Québec et de tisser des relations d'affaires avec les représentants de la grande distribution.

L'initiation de nouveaux projets en lien avec le développement du marché de l'agneau constitue un catalyseur important pour le secteur. Les projets réalisés au cours de l'année ont permis entre autres, de définir les besoins des acheteurs en termes de carcasse type, faire un diagnostic en lien avec l'abattage halal dans le cadre de la fête du Bélier et définir un plan stratégique pour le secteur de la brebis laitière.

Dans le souci de mieux comprendre le fonctionnement des marchés des trois catégories d'agneaux et des liens qui les unissent autant au Québec, en Ontario, dans l'Ouest canadien qu'aux États-Unis, la Fédération a initié un projet. Ce dernier vise l'identification des éléments qui induisent la fluctuation des prix au niveau des divers marchés et l'analyse des interactions observées en fonction des catégories et du lieu de provenance

des agneaux.

Dans le but de développer les parts de marché dans un contexte où la demande pour l'agneau est de plus en plus importante et où les importations constituent une part non négligeable de l'offre, la Fédération a également fait une demande de financement pour la mise en place d'un plan marketing pour les produits ovins. Nos efforts n'ont pas été ménagés afin de faire valoir auprès de nos bailleurs de fonds, l'importance des projets inscrits à notre plan d'action. Nous avons des ambitions pour notre secteur et nous investissons pour notre avenir. Forts de tous ces projets, notre préoccupation principale n'en

reste pas moins le revenu des producteurs. Cette année, plusieurs travaux et analyses ont été réalisés afin de faire valoir les intérêts des producteurs auprès de la Financière agricole. Les sujets qui ont le plus retenu notre attention ont été les effets du changement de la compensation ASRA sur la liquidité et la situation financière des producteurs.

Les réalisations de cette année nous ont permis d'améliorer des éléments de notre mise en marché. Nous continuerons néanmoins à les développer de sorte que notre production fournisse les prestations que le marché attend d'elle. Nous devons également chercher avec les par-

ties concernées les solutions qui permettront de dépasser nos contraintes et relever nos défis. La tâche est importante, mais nous avons la volonté et le courage de le faire ensemble.



# Conseil d'administration

## de la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec

Président Langis Croft	Lanaudière Guy Larochelle
Abitibi/Témiscamingue Yves Côté	Mauricie/Centre-du-Québec Pierre Lessard
Bas-Saint-Laurent Yves Langlois	Outaouais/Laurentides Michel Genest
Etrie Benjamin Caron remplacé par Marc-Antoine Roy	Québec/Beauce Jean-Pierre Couture
Gaspésie Francine Pelletier	Saguenay/Lac-St-Jean Philippe Lapointe
	Montérégie Martin Brodeur-Choquette



À l'avant : Francine Pelletier, Yves Langlois, Langis Croft, Guy Larochelle et Philippe Lapointe  
À l'arrière : Martin Brodeur-Choquette, Pierre Lessard, Michel Genest et Marc-Antoine Roy  
Absents de la photographie : Yves Côté et Jean-Pierre Couture



Yves Langlois, Pierre Lessard, Langis Croft, Michel Genest et Guy Larochelle

## *Conseil exécutif*

de la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec

Président  
Langis Croft

1<sup>er</sup> vice-président  
Yves Langlois  
Bas-Saint-Laurent

2<sup>e</sup> vice-président  
Michel Genest  
Outaouais/Laurentides

Guy Larochelle  
Lanaudière

Pierre Lessard  
Mauricie/Centre- du-Québec



# *Le personnel*

de la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec

*Amina Baba-Khelil, agr. M.Sc.,  
directrice générale*

*Johanne Laparé,  
secrétaire de direction*

*Marion Dallaire,  
chargée de communication*

*Éric Cyr,  
coordonnateur à l'Agence de vente*

*Karina Sanschagrín,  
commis principale aux opérations de l'Agence de vente*

*Ghislaine Melançon,  
commis aux opérations de l'Agence de vente*



Dans l'ordre habituel : Karina Sanschagrín, Ghislaine Melançon, Éric Cyr, Amina Baba-Khelil, Johanne Laparé et Marion Dallaire



## *Dossiers 2013-2014*

La Fédération s'occupe de plusieurs sujets d'intérêt pour ses membres. Les différents dossiers sont répartis entre plusieurs comités de travail.

Les comités sont composés d'administrateurs, de professionnels et, selon les besoins, de producteurs, dont le rôle est d'étudier et analyser les divers dossiers. Les recommandations des comités sont acheminées au conseil d'administration.

Les dossiers et comités 2013-2014 :

- ☞ Dossier Mise en marché ;
- ☞ Examen quinquennal avec la Régie des marchés agricoles ;
- ☞ Dossier Santé et biosécurité ;
- ☞ Comité Sécurité du revenu ;
- ☞ Comité Brebis laitière ;
- ☞ Comité Table filière ovine ;
- ☞ Comité Promotion. ■

## *Dossier Mise en marché*

*Les membres du comité Agence de vente et du comité de négociations des prix se sont réunis à 20 reprises au cours de l'année 2013-2014.*



**A**u Québec, la négociation d'un prix sous convention a permis de stabiliser le revenu des producteurs et d'atténuer les risques de marché. Au niveau des volumes commercialisés, l'année 2013-2014 a été marquée par une offre importante durant toute l'année.

Les différents marchés mondiaux se sont caractérisés par de fortes fluctuations de prix pour

l'agneau. La demande globale a été encouragée par les pays asiatiques et une offre serrée suite aux épisodes de baisse du cheptel au niveau des principaux pays exportateurs mondiaux (Australie et Nouvelle-Zélande). Au Canada, le prix sur le marché a également connu des mouvements importants face à une offre sous pression et une demande qui s'est maintenue relativement forte tout au long de l'année.

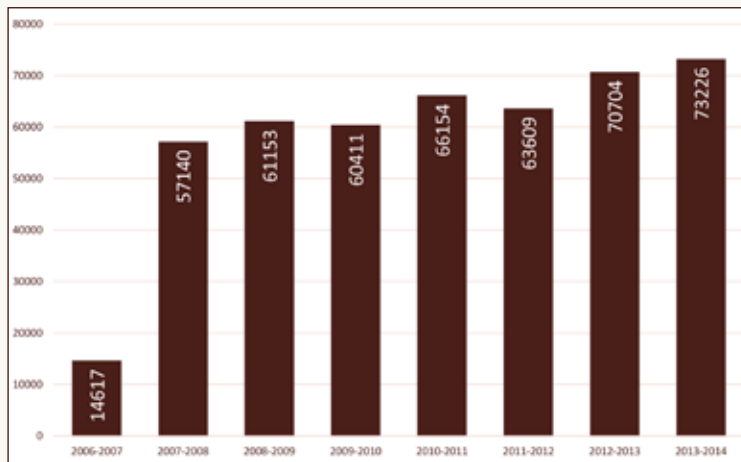
*L'Agence de vente effectue la commercialisation des agneaux lourds aux acheteurs signataires de la Convention de mise en marché et supervise la classification des carcasses. Elle compile et vérifie les ventes directes aux consommateurs et les transactions de sujets reproducteurs. Elle organise un encan spécialisé pour la fête de l'Aïd et réalise de nombreux projets visant le développement du secteur.*

*L'Agence de vente s'assure de la validation du travail de classification et effectue un suivi de la qualité des pratiques d'abattage afin de garantir un produit commercialisé de qualité. Ainsi, au cours de l'année 2013-2014, plus de 10 audits des classificateurs ont été réalisés et un total de 10 inspections d'abattoir a été effectué.*

### Volume commercialisé

Au cours de cette année, il s'est écoulé plus de 73 000 agneaux lourds par le biais de l'Agence de vente soit 3,6 % de plus par rapport à l'année précédente. Les opportunités de développement du marché permettent de prévoir le maintien de cette tendance à la hausse pour les prochaines années. Le facteur déterminant à ce développement sera la capacité du secteur à maintenir un approvisionnement adéquat aux divers abattoirs en termes de quantité et de qualité.

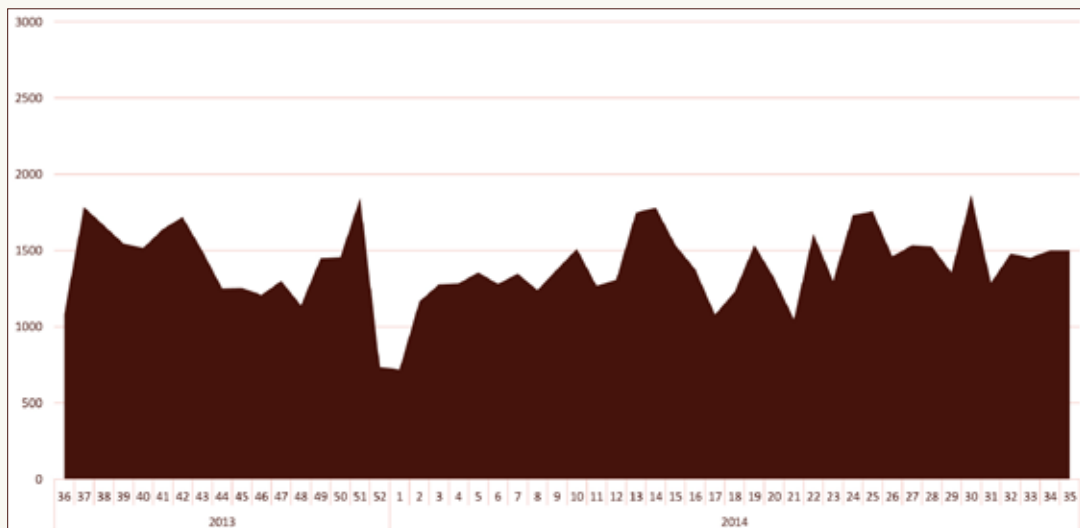
La proportion des ventes par l'entremise des engagements annuels est en constante augmentation. Cette année, cette proportion a représenté 70 % de l'ensemble des ventes, le reste



**Graphique 1.** Évolution du volume d'agneaux lourds transigés à l'Agence de vente

s'est transigé en ventes hebdomadaires. Près de 90 % des engagements annuels pris par les producteurs sont sur une base de livraison sur 3 semaines.

Le volume moyen des agneaux lourds transigés par semaine a été autour de 1 400 pour l'année 2013-2014 en comparaison à 1 360 l'année précédente.



**Graphique 2.** Volume hebdomadaire d'agneaux lourds transigés à l'Agence de vente 2013-2014

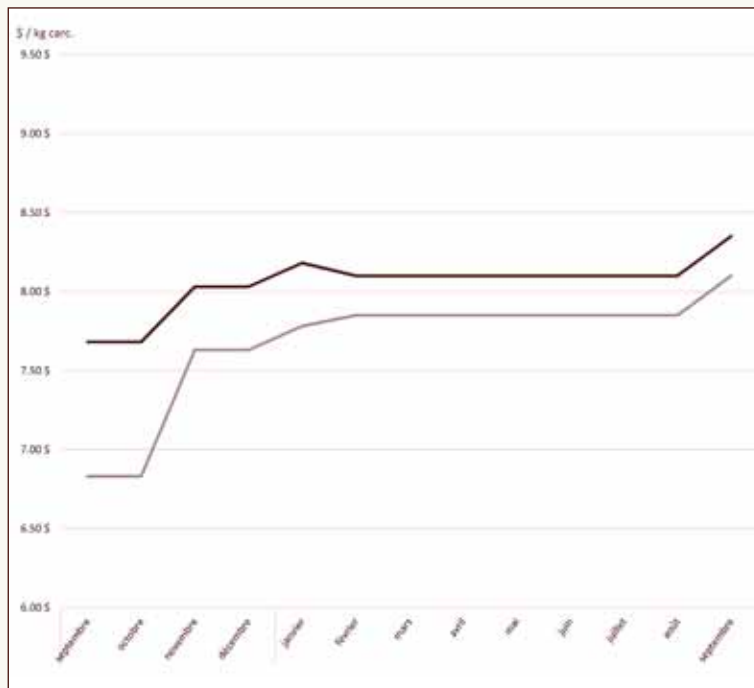


### Évolution du prix

Le prix négocié des agneaux lourds a connu un redressement à la fin de l'année 2013 et le début de 2014. Du printemps à l'été 2014, il est demeuré stable avant de repartir à la hausse en septembre. Le prix pondéré moyen obtenu par les producteurs pour l'agneau lourd a été de 8,01 \$/kg carc.

Au cours de l'année, le prix des agneaux en ventes hebdomadaires est passé de 6,85 \$/kg carc à 8,10 \$/kg carc, soit une augmentation de plus de 18 %.

La Fédération a effectué huit rencontres avec les acheteurs afin de négocier le prix des agneaux lourds ainsi que les conditions liées à la qualité des agneaux lourds.



**Graphique 3.** Prix payé au producteur d'agneaux lourds pour l'année 2013-2014

En termes de valeur totale, les ventes ont représenté plus de 13,4 millions de dollars pour l'ensemble des livraisons effectuées cette année.



### Classification des agneaux lourds

Au niveau des résultats de classification, l'année 2013-2014 s'est soldée par une amélioration des résultats. L'indice global moyen est de 101,17 par rapport à 100,75 l'année précédente.

Plus de 84 % des agneaux lourds classifiés ont obtenu un indice de 100 ou plus. Il s'agit d'une augmentation de près de 3 % de cette proportion par rapport à l'an dernier.

La note moyenne globale de conformation est demeurée toutefois stable en comparaison aux années précédentes.

La moyenne globale de mesure de gras dorsal obtenue en 2013-2014 a été de 11,26 mm. Elle demeure toutefois, dans la limite supérieure de l'écart souhaitée, soit 7 à 11 mm.

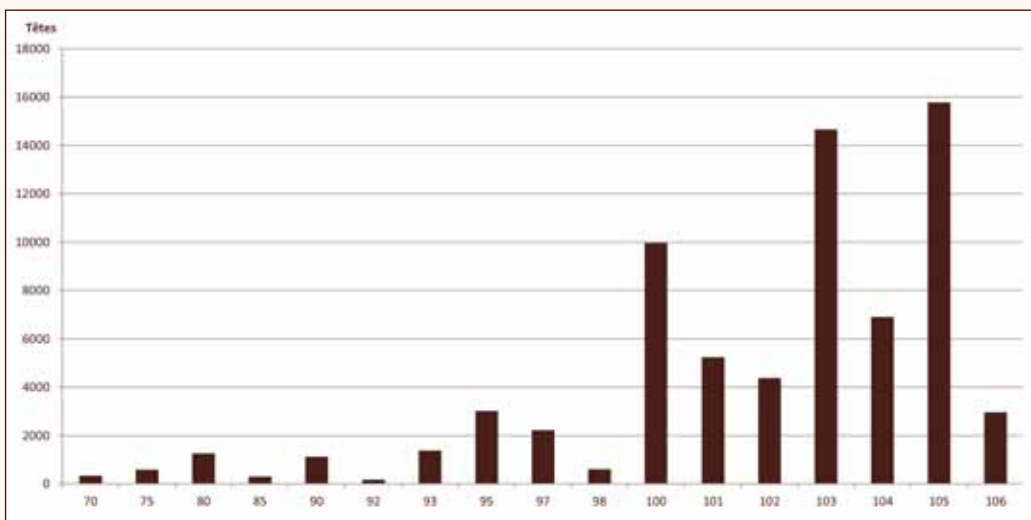
En termes de volume, près de 50 % a obtenu une mesure de gras dorsal se trouvant dans l'écart recherché c'est-à-dire 7 à 11 mm

alors que 13 % du volume a enregistré une mesure de gras dorsal de plus de 16 mm. La baisse de cette proportion devient un défi important à relever dans le futur afin de mieux desservir les marchés en fonction de la qualité recherchée.

La proportion totale des agneaux lourds ayant obtenu une mesure

**Tableau 1.** Moyenne globale de conformation par section de carcasse

	Épaule	Longe	Gigot	Total
2011-2012	3	4	3	3
2012-2013	3	4	3	3
2013-2014	3	3	3	3



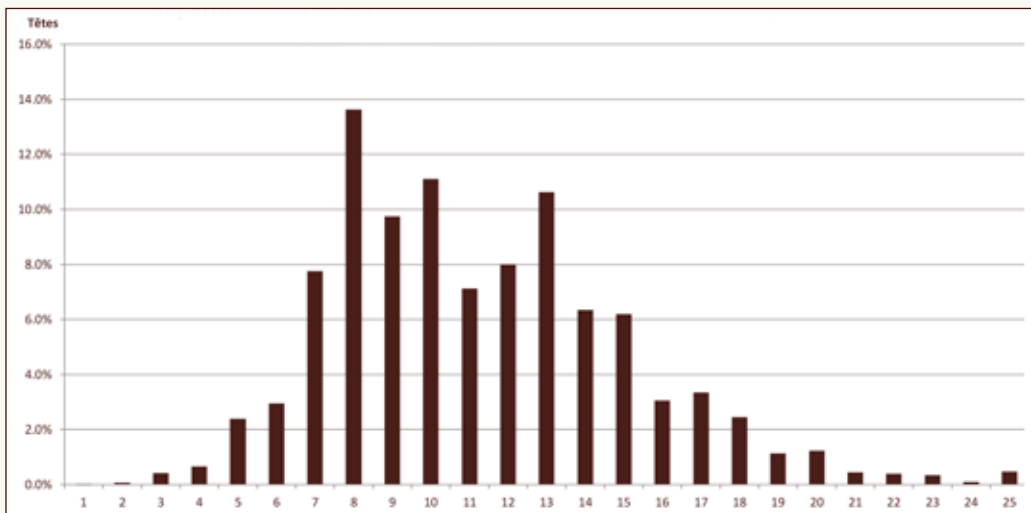
**Graphique 4.** Répartition des agneaux lourds en 2013-2014 par indice de classification



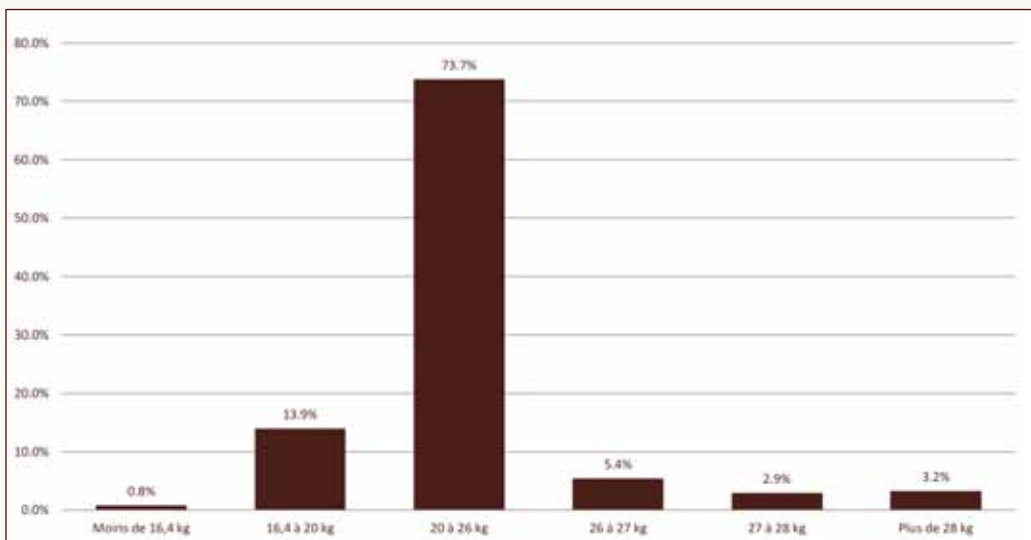
de gras dorsal entre 4 et 15 mm a été de plus de 86 %. Il s'agit d'une amélioration de 2 % par rapport à l'année précédente.

Au niveau de la répartition des agneaux lourds en termes de poids carcasse, près de 87 % de ces derniers ont pesé entre 16,4 et 26 kg carcasse. Les agneaux

avec un poids de plus de 26 kg carcasse ont représenté pour leur part près de 11 % du volume total transigé par l'Agence de vente.



Graphique 5. Répartition des agneaux lourds en 2013-2014 par mesure de gras dorsal



Graphique 6. Répartition des agneaux lourds en 2013-2014 par poids carcasse

### Répartition de la production

La répartition des entreprises selon la taille permet de faire ressortir deux points importants :

- ✓ Plus de 70 % des entreprises actives à l'Agence de vente mettent en marché moins de 250 agneaux lourds par année. En volume, cela représente 24 % du total transigé annuellement.
- ✓ Environ le quart des entreprises fournissent plus de 250 agneaux par année à l'Agence de vente. Elles représentent plus de 75 % du volume d'agneaux lourds mis en marché chaque année.

### Répartition régionale de la production

Notons que la répartition pour 2013-2014 tient toujours compte de l'ancien découpage des régions. L'information est à titre indicatif et les changements seront apportés pour l'année 2014-2015 avec l'arrimage de l'UPA du futur.

**Tableau 2.** Répartition des entreprises selon la taille

Strate de volume mis en marché	Prorata en 2013	
	du nombre de prod.	de la quant. annuelle totale
Moins de 50	41 %	4 %
50 à 250	32 %	20 %
250 à 500	16 %	28 %
Plus de 500	10 %	48 %

**Tableau 3.** Répartition de la production d'agneaux lourds à l'Agence de vente pour l'année 2013-2014

Régions	Nombre d'agneaux lourds transigés
Abitibi/Témiscamingue	504
Bas-St-Laurent	27 092
Côte-du-Sud	4 161
Estrie	12 453
Gaspésie	3 647
Lanaudière	1 461
Mauricie/Centre-du-Québec	3 251
Outaouais/Laurentides	4 747
Québec/Beauce	6 311
Saguenay/Lac St-Jean	1 999
St-Hyacinthe	6 202
St-Jean/Valleyfield	1 398
Total	73 226



### Encan du Bélier

L'encan du Bélier a de nouveau été organisé à l'automne 2013 à St-Hyacinthe.

Plus de 1 600 agneaux lourds ont été inscrits pour la vente. Le prix moyen obtenu a été de 10,41 \$/kg carcasse.

Les agneaux se situant dans un équivalent vif de la catégorie 80 à 90 lb ont obtenu les meilleurs prix (2,40 - 2,42 \$/lb vif).

### Ventes à la ferme

Le volume des ventes directes aux consommateurs pour 2013-2014 est préliminaire et compilé à l'Agence de vente suite aux déclarations des producteurs. Les données des années précédentes ont été quant à elles, révisées suite aux nouvelles déclarations des producteurs.

### Sujets reproducteurs

Les ventes de sujets reproducteurs pour 2013-2014 sont préliminaires et compilées à l'Agence de vente suite aux déclarations des producteurs. Les données des années précédentes ont été quant à elles, révisées suite aux nouvelles déclarations des producteurs.

**Tableau 4.** Prix des agneaux lourds transigés lors de l'encan spécialisé du Bélier 2013

<b>Catégories de poids</b>	<b>\$/lb vif</b>
Moins de 70 lb	2,02 \$
70 à 80 lb	2,19 \$
80 à 90 lb	2,42 \$
90 à 100 lb	2,40 \$
100 à 110 lb	2,30 \$
110 à 120 lb	2,18 \$
120 à 130 lb	2,09 \$
Plus de 130 lb	1,87 \$
<b>Moyenne globale</b>	<b>2,27 \$</b>

**Tableau 5.** Nombre de ventes directes aux consommateurs traitées à l'Agence de vente

<b>Année</b>	<b>Nombre de ventes</b>
2010-2011	6 902
2011-2012	7 151
2012-2013	7 454
2013-2014	5 695*

\*Résultats préliminaires

**Tableau 6.** Volume de ventes de sujets reproducteurs traitées à l'Agence de vente

<b>Année</b>	<b>Ventes traitées</b>
2010-2011	6 464
2011-2012	5 839
2012-2013	6 382
2013-2014	4 728*

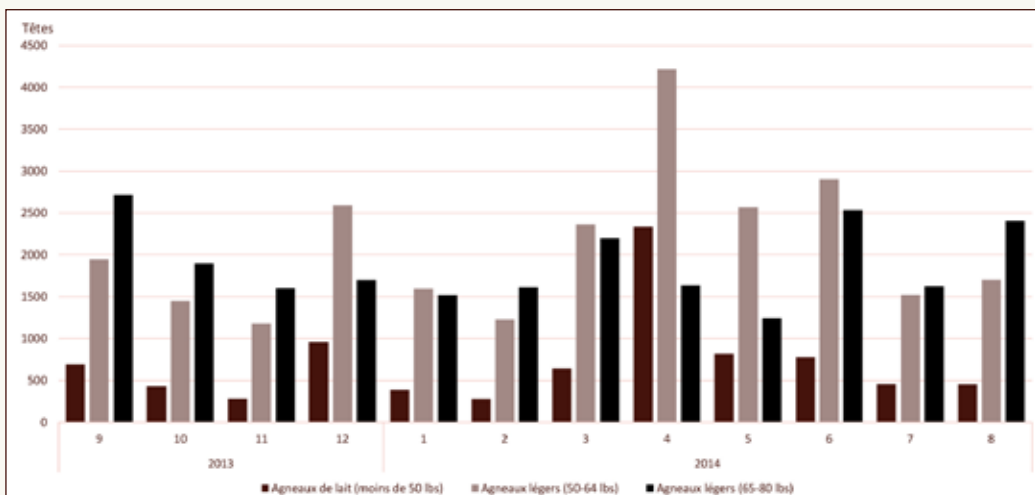
\*Résultats préliminaires



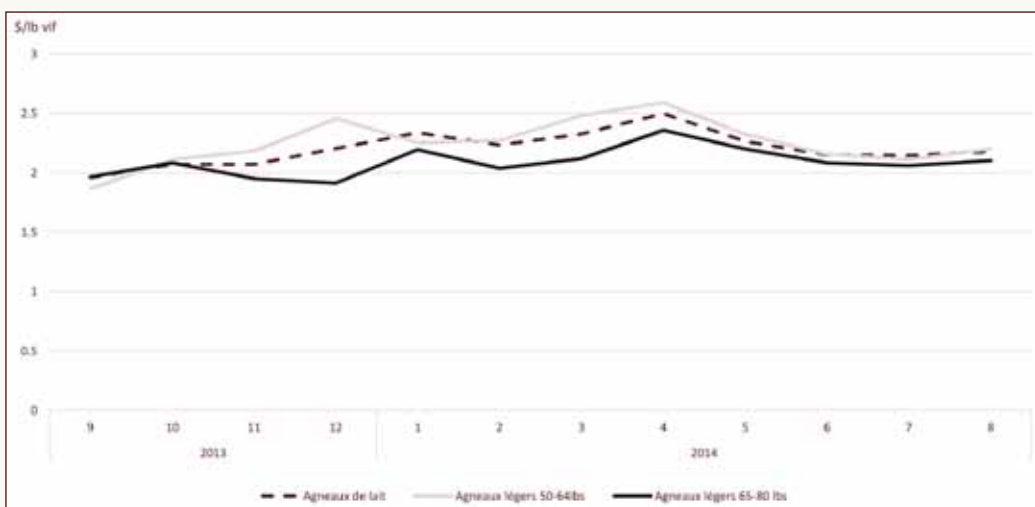
### Marché des agneaux de lait et légers

Un volume de plus de 56 000 agneaux de lait et légers a été mis en marché à l'encan de St-Hyacinthe au cours de la période de l'année financière. Il s'agit d'une augmentation de plus de 10 % en comparaison à l'année dernière.

Les prix annuels moyens pour les catégories d'agneaux de lait et légers, de 50 à 64 lb et de 65 à 69 lb, ont été respectivement de 2,20 \$/lb vif, 2,25 \$/lb vif et 2,09 \$/lb vif. ■



Graphique 7. Volume des agneaux de catégories lait et légers transigés à l'encan de St-Hyacinthe en 2013-2014



Graphique 8. Prix moyen des agneaux de catégories lait et légers transigés à l'encan de St-Hyacinthe.

## Dossiers et comités 2013-2014

### **Les dossiers 2013-2014**

#### **Dossier Examen quinquennal avec la Régie des marchés agricoles**

Conformément à la Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche, la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec mène un examen périodique des interventions de la FPAMQ. Dans ce cadre, la Fédération a produit un mémoire portant sur la période 2009 à 2013 dans lequel elle devait faire rapport que le Plan conjoint et les règlements édictés par l'Office servent les intérêts de l'ensemble des producteurs et favorisent une mise en marché efficace et ordonnée du ou des produits visés.

Ce mémoire a été présenté au cours du mois de février 2014 en séance publique auprès des représentants de la Régie et des personnes et organismes ayant répondu à l'invitation de la Régie. Ce fut une occasion pour la Fédération de faire une présentation des divers travaux réalisés durant la dernière période quinquennale et d'expliquer le rôle des divers outils développés tels que l'Agence de vente et le Plan conjoint, particulièrement dans la gestion des risques économiques, financiers, sanitaires et institutionnels auxquels est confronté le secteur ovin. Elle a également indiqué les moyens utilisés afin de relever les défis du secteur et saisir les opportunités qui se sont présentées afin de développer le secteur.

Le rapport complet est disponible sur le site Internet de la FPAMQ, [www.agneauduquebec.com](http://www.agneauduquebec.com) sous *projets/programmes* et *projets réalisés*.



### ***Dossier Santé et biosécurité***

À titre d'organisation affiliée à l'UPA qui elle-même est partenaire de la Stratégie de santé et bien-être des animaux, la Fédération a fait une demande auprès de Santé Canada à l'instar des autres groupes affiliés à l'effet d'exercer ses pouvoirs pour contrôler l'importation d'ingrédients pharmacologiques et biologiques pour utilisation à des fins personnelles et l'homologation de produits pharmaceutiques à usage limité chez les espèces mineures. Cette demande est pour éviter les risques liés aux pratiques non réglementées et a pour but d'améliorer l'innocuité des pratiques agricoles, protéger l'image de l'élevage et assurer une meilleure compétitivité de l'industrie face au marché international.



## **Les comités 2013-2014**

### **Comité Sécurité du revenu**

Au cours de l'année, la Fédération s'est penchée sur plusieurs dossiers en lien avec la sécurité du revenu. La Fédération a réalisé des analyses d'impacts des modifications proposées au programme ASRA sur les entreprises ovines. Ces analyses ont porté une attention particulière aux entreprises en démarrage. Le but de cet exercice était de faire une réflexion sur les changements à l'ASRA et de leur effet sur la liquidité et la situation financière des entreprises et de faire une proposition à la Financière agricole afin de pallier ces effets à long terme.

Par ailleurs, la Financière agricole du Québec a reçu le mandat de son conseil d'administration d'introduire au programme ASRA, des critères permettant de soustraire certains produits ou catégories de produits à l'application de la mesure des prix anormalement bas. Dans ce sens, elle a fait une demande à la Fédération afin de faire une démonstration écrite et documentée du respect d'au moins deux des trois conditions à savoir, une mise en marché efficace et ordonnée, un prix de vente concurrentiel et la transparence des conditions de vente. La Fédération a travaillé sur ces éléments et un document a été fourni. Suite à l'analyse de la Financière, l'application de cette mesure serait en vigueur pour l'année 2014.

Enfin, le comité s'est activé pour réfléchir sur la question ayant trait aux programmes de sécurité du revenu et du renouvellement de l'enveloppe budgétaire de la FADQ pour les cinq prochaines années. En effet, l'Union des producteurs agricoles (UPA) en tant que membre du groupe de travail sur la sécurité du revenu en agriculture formé par le gouvernement, a demandé à ses affiliés de se positionner par rapport à cette question. Suite à cet exercice de réflexion, la Fédération a envoyé son rapport à l'UPA.

*Nombre de rencontres : 7*



### **Comité Brebis laitière**

Suite à la réalisation du plan stratégique 2013-2018, ce comité a travaillé essentiellement sur la priorisation des actions à mener à la première année. Pour la mise en œuvre de ce plan, une demande de financement a été déposée au *programme de soutien aux stratégies sectorielles de développement 2*, volet 4 appui à la concertation géré par le MAPAQ afin d'embaucher un agent de développement tel que le stipule ce programme pour mettre en œuvre le plan d'action défini par le comité.

Dans le cadre de l'entente commerciale Canada-Europe, la Fédération s'est adjointe aux producteurs de lait et de chèvres afin de faire valoir auprès du ministre de l'Agriculture fédéral, les risques liés à cette décision et des pénalités encourues par l'importation supplémentaire de fromage prévue dans le cadre de cette entente.

*Nombre de rencontres : 3*

### **Comité Table filière ovine**

La Fédération siège au sein de la table filière ovine. Cette année, les rencontres qui ont eu lieu ont permis aux membres de la table d'initier le projet sur la caractérisation de la qualité de la viande d'agneau mise en marché au Québec. La demande de financement pour la réalisation du projet a été obtenue au cours de l'année. Les membres de la table ont amorcé une réflexion sur la stratégie budgétaire du projet qui a conduit à l'implication des divers partenaires de la filière pour la réalisation du projet. La Fédération a été nommée mandataire du projet.

*Nombre de rencontres : 2*



## Dossier promotion

### Journée Portes ouvertes sur les fermes du Québec

Le 7 septembre dernier se déroulait la 12<sup>e</sup> édition de la *Journée Portes ouvertes sur les fermes du Québec* qui fut un vif succès avec plus de 208 000 visiteurs à travers la province.

Huit fermes ovines ont ouvert leurs portes au grand public à travers le Québec. Pour l'occasion, la Fédération a imprimé de nouveaux livrets-recettes, de nouvelles affiches ainsi que des sacs d'épicerie avec le logo *Agneau du Québec*.

La FPAMQ a participé cette année encore à cet événement d'envergure avec la mise en place d'un kiosque au parc Jean-Drapeau. À cette occasion, des producteurs de la région du Centre-du-Québec se sont adjoints aux ressources de la Fédération afin de faire connaître la production ovine au public

montréalais. Les démonstrations de tonte étaient encore cette année très populaires. Dans ce cadre, 38 000 visiteurs ont été reçus.



**Matériel imprimé**

La FPAMQ a fait connaître la production dans le magazine *Vivre à la campagne* en achetant des espaces publicitaires et en y publiant des recettes.

**Distribution de matériel promotionnel aux producteurs**

Les producteurs qui vendent directement à la ferme peuvent se procurer du matériel promotionnel gratuitement à la Fédération. En plus des affiches et livrets-recettes, des guides de coupes et des autocollants *Agneau du Québec* pour les emballages de viandes ont été réimprimés.

**Expositions agricoles**

Une aide financière a été octroyée au Syndicat d'agneaux et moutons de Lanaudière pour appuyer une dégustation faite par un chef lors de l'exposition agricole de leur région.

**Facebook – Agneau du Québec**

Près de 400 amis !

Nombre de rencontre : 1 ■





## Projets 2013-2014

Cette année, la Fédération a mené plusieurs projets ayant fait l'objet d'articles dans la revue *Ovin Québec*. Les principaux projets sont :

- ✎ Analyse des besoins et identification des attentes des acheteurs vis-à-vis de la carcasse type d'agneaux lourds ;
- ✎ Structuration de l'abattage halal des agneaux dans le cadre de la fête du Bélier (Aid El Adha) ;
- ✎ Étude sur l'optimisation de la mise en marché des trois catégories d'agneaux au Québec ;
- ✎ Diagnostic de l'industrie brebis laitière et élaboration d'un plan stratégique 2013-2018 ;
- ✎ Guide du producteur.

Les projets en cours de réalisation sont :

- ✎ Harmonisation de la mise en marché des trois catégories d'agneaux (lait, léger et lourd) et détermination d'un outil de référence pour le calcul d'un prix objectif des agneaux lourds transigés au Québec ;
- ✎ Caractérisation de la qualité de la viande d'agneau mise en marché au Québec ;
- ✎ Diagnostic des activités de classification et harmonisation des standards de classification des carcasses d'agneaux lourds ;
- ✎ Mise en place d'un plan stratégique marketing pour le secteur ovin du Québec. ■

## Projets réalisés

Des projets répondant aux objectifs de développement de marché.

Les deux projets qui suivent ont été initiés par la Fédération en 2013 et ont été rendus possibles grâce au *Programme canadien d'adaptation agricole* d'Agriculture Canada et géré par le Conseil pour le développement de l'agriculture du Québec.

### **Analyses des besoins et identification des attentes des acheteurs vis-à-vis de la carcasse type d'agneaux lourds**

Les résultats ont été publiés au cours du printemps 2014. Ce projet a permis de dresser un portrait des besoins et attentes des acheteurs suite à une consultation réalisée auprès de 25 acheteurs d'agneaux du Québec représentant les différents maillons de la filière (abattoirs/transformateurs, distributeurs-grossistes, boucheries, chaînes d'alimentation, restaurateurs, etc.) et qui desservent différents marchés (conventionnel, québécois et européen, biologique et ethnique). Le projet a mené à la formulation de recommandations qui devraient répondre à l'objectif de mieux desservir les marchés et de s'assurer que les carcasses produites répondent de manière optimale aux besoins du marché.



### **Structuration de l'abattage halal des agneaux dans le cadre de la fête du Bélier (Aid El Adha)**

Les résultats ont également été publiés au cours du printemps 2014. Cette recherche a permis de dresser le portrait de la situation existante concernant l'organisation de la fête du Bélier. À l'issue des constats ressortis, les recommandations ont trait à la définition de conditions permettant d'organiser de façon efficiente l'abattage rituel dans le cadre de cette fête. De concert avec le ministère de l'Agriculture, la Fédération a pour objectif de répondre aux quatre orientations suivantes :

- ✓ Accroître la performance de la mise en marché dans le cadre de l'Aïd : producteur - acheteur ;
- ✓ Développer des relations harmonieuses: industrie – communautés musulmanes – autorités gouvernementales, pour répondre aux enjeux de la commercialisation ;
- ✓ Partager les préoccupations en regard des réglementations encadrant le transport, l'abattage et la transformation d'agneaux visant à accroître la capacité d'abattage dans des installations sécuritaires, minimiser les risques (médicaments, sanitaires, environnementaux, BEA, etc.) et permettre une mise en marché efficace et ordonnée ;
- ✓ Se doter d'une stratégie de communication et de gestion de crise.

### **Étude sur l'optimisation de la mise en marché des trois catégories d'agneaux au Québec**

Ce projet a été initié et réalisé en 2013 grâce à la participation financière de la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec, la Financière agricole du Québec et le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.

Le projet a permis de réaliser un diagnostic au niveau des impacts du changement du mode de versement des compensations ASRA et d'obtenir des recommandations sur l'orientation à suivre afin d'optimiser la mise en marché et la sécurité du revenu des entreprises ovines au Québec.

Les résultats issus de l'analyse ont souligné les enjeux majeurs pour le secteur, à savoir la vitesse de consolidation des entreprises, la capacité d'adaptation des entreprises et les effets à terme sur la création d'une spirale de consolidation pour la prochaine enquête de coût de production.



## Diagnostic de l'industrie brebis laitière et élaboration d'un plan stratégique 2013-2018

Ce projet a été rendu possible grâce au *Programme de soutien aux stratégies sectorielles de développement* du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.

Dès décembre 2013, le secteur des brebis laitières s'est vu doter pour la première fois d'une planification stratégique quinquennale 2013-2018. Ce projet a permis d'avoir un portrait sommaire du secteur ainsi qu'une analyse des forces, faiblesses, menaces et opportunités. Plusieurs intervenants du milieu ont été mis à contribution dans le cadre de cet exercice afin de faire ressortir les principales priorités sur lesquelles le secteur doit se concentrer dans les années à venir et répondre aux objectifs assignés. Dans ce contexte, le secteur s'est doté d'une vision et a défini quatre orientations stratégiques qui se résument comme suit :

- ✓ Accroître la compétitivité des entreprises par l'apport de solutions efficaces aux problématiques prioritaires et d'un appui-conseil coordonné ;
- ✓ Obtenir un positionnement distinctif des produits de façon à appuyer le développement des marchés des produits de brebis laitières ;
- ✓ Obtenir une coordination des efforts et une mobilisation des entreprises et des intervenants afin d'assurer un développement sectoriel durable ;
- ✓ Convenir d'une vision de développement partagée avec l'État et obtenir sa reconnaissance quant à l'obtention d'un appui équitable garantissant le développement du secteur.

## Guide du producteur

Au cours de cette année, les producteurs et les divers intervenants du secteur ovin ont eu une mise à jour du document Guide du producteur. Cet exercice a été possible grâce au volet B du *Programme d'appui financier aux regroupements et aux associations de producteurs désignés* du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.

Une mise à jour du Guide s'imposait afin de garder informés autant les nouveaux producteurs que ceux qui sont déjà établis. Par ailleurs, compte tenu des demandes de plus en plus importantes en provenance de producteurs ovins du Québec anglophones et des divers partenaires au niveau canadien, le document a été réalisé dans les deux langues officielles. Le document a été envoyé aux producteurs et est également disponible sur le site Internet de la Fédération. ■



## Projets en coues

### **Harmonisation de la mise en marché des trois catégories d'agneaux (lait, léger et lourd) et détermination d'un outil de référence pour le calcul d'un prix objectif des agneaux lourds transigés au Québec**

Au Québec, la mise en marché des catégories d'agneaux de lait et légers est non règlementée et emprunte les circuits d'encan, d'ententes directes avec des commerçants ou d'achats directs par les abattoirs. C'est généralement un marché caractérisé par une grande variabilité des volumes et des prix. Pour sa part, l'organisation de la mise en marché de l'agneau lourd a eu pour effet de maintenir des conditions de marché optimales aux producteurs ovins avec une stabilité des approvisionnements et des prix. Dans le cadre de l'Agence de vente d'agneaux lourds, les prix sont négociés avec les divers acheteurs. Au cours des deux dernières années, le marché est devenu plus actif en termes d'offre et de demande, qui sont désormais étalées tout au long de l'année.

Ce projet est issu du mandat de l'AGA 2013 et devrait répondre aux objectifs spécifiques suivants :

- ✓ Description du fonctionnement du marché des 3 catégories avec un diagnostic du marché des agneaux de catégories lait et léger ;
- ✓ Analyse des interactions entre les divers marchés ;
- ✓ Établissement d'une formule objective pour le prix de référence des agneaux lourds.

Ce projet a été rendu possible grâce au *Programme de soutien aux stratégies sectorielles de développement 2* du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.



### **Caractérisation de la qualité de la viande d'agneau mise en marché au Québec**

L'objectif principal de ce projet est de caractériser la qualité de la viande d'agneau mise en marché au Québec en tenant compte de sa provenance (Québec, Ouest canadien, Australie, Nouvelle-Zélande) et de la période de l'année, de manière à déterminer comment se positionne l'agneau produit au Québec comparativement à ses concurrents. Il devrait répondre aux objectifs spécifiques suivants :

- ✓ Déterminer les caractéristiques physiques, chimiques et organoleptiques de la viande ovine ;
- ✓ Identifier les points forts de l'agneau produit au Québec qui serviront d'arguments de vente ;
- ✓ Identifier les points faibles qui orienteront les recherches pour les années à venir.

Ce projet a été rendu possible grâce au *Programme de soutien aux stratégies sectorielles de développement 2* du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.

### **Diagnostic des activités de classification et harmonisation des standards de classification des carcasses d'agneaux lourds**

Ce projet a pour but de s'assurer de la qualité des opérations réalisées dans le cadre de la classification en termes de conformité et de constance des résultats compte tenu de l'impact important sur la facturation des agneaux aux acheteurs et le paiement aux producteurs.

Il doit répondre entre autres, aux objectifs spécifiques suivants :

- ✓ Réaliser un diagnostic de la situation actuelle de la qualité des carcasses des agneaux lourds du Québec transigés ;
- ✓ Garantir la pérennité et la valorisation du service de classification et d'identification du produit ;
- ✓ Effectuer une revue de littérature sur les méthodes de classification et de gestion des informations de classification utilisées dans l'industrie ;
- ✓ Effectuer des analyses de données de classification afin de produire différents rapports statistiques et permettre la transmission de l'information en amont aux producteurs et en aval aux acheteurs.



### ***Mise en place d'un plan stratégique marketing pour le secteur ovin du Québec***

Ce projet vise deux objectifs principaux. Le premier est d'augmenter le volume d'agneaux vendus du Québec et de mieux faire connaître le produit et ses qualités aux consommateurs. Le second est de différencier les produits laitiers de brebis par rapport à ceux faits à base de lait de chèvre.

Les objectifs spécifiques du projet :

- ✓ Augmenter la vente de viande d'agneau du Québec. ;
- ✓ Mieux positionner les fromages faits à base de lait de brebis.

La FPAMQ a déposé une demande d'aide financière afin de mettre en place ce plan marketing stratégique. ■





# Programme de paiement anticipé

Le **Programme de paiement anticipé** (PPA) est un programme d'aide financière d'Agriculture et Agroalimentaire Canada administré par la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec. Ce programme permet aux producteurs ovins d'avoir accès, à moindre coût, au crédit d'opération au moyen d'avances de fonds.

C'est une solution simple, pratique et rentable pour le financement des entreprises :

- ↳ Un prêt d'un montant maximal de 400 000 \$ ;
- ↳ Les premiers 100 000 \$ sans intérêt ;
- ↳ Jusqu'à 300 000 \$ à un taux avantageux (taux de base moins 0,25%).

Le montant maximal prêté est calculé en fonction du nombre

d'agneaux en inventaire à environ 50 % de la valeur de marché du produit fini.

Pour l'année 2013-2014, 37 producteurs ovins ont bénéficié du programme par le biais d'avances globales totalisant plus de 1 450 000 \$ (soit près de 40 000\$ par ferme en moyenne). La presque totalité du montant était sans intérêt.

L'ensemble des formulaires d'adhésion et documents sont disponibles sur le site de la FPAMQ ainsi que les coordonnées pour rejoindre l'équipe du PPA. ■

*Un dépliant, mis à jour pour 2014, a été envoyé avec l'édition d'été d'Ovin Québec.*



# Communication

## Publication Ovin Québec

Le bulletin officiel de la FPAMQ, Ovin Québec, est toujours riche en contenu et informations. Publié à chaque saison, il est fait en collaboration avec le Centre d'expertise en production ovine du Québec (CEPOQ) et la Société des éleveurs de moutons de race pure du Québec (SEMRPQ). Diverses chroniques portant, entre autres, sur la mise en marché, les marchés internationaux, la production ovine laitière, la technologie, la santé, la recherche et les moutons de race pure ont été publiées. Les actualités du secteur de même que différents articles réalisés en partenariat avec différents intervenants de l'industrie et chercheurs associés sont également disponibles à travers cette publication.

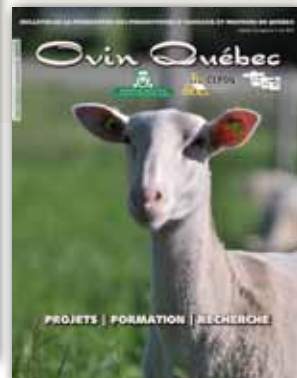
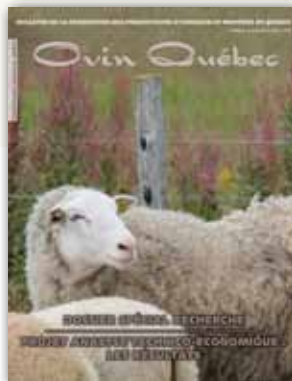
## Bulletin électronique

Le bulletin électronique destiné aux producteurs d'agneaux lourds *L'agneau lourd express* a été publié à 11 reprises en 2013-2014.

## Site Internet

Le site Internet de la FPAMQ, [www.agneauduquebec.com](http://www.agneauduquebec.com) est mis à jour régulièrement durant l'année. Au cours du printemps 2014, une révision et analyse de la section destinée aux producteurs a été faite. Ainsi, la structure globale du site a été simplifiée afin de faciliter la recherche des utilisateurs.

La liste des fermes qui font la vente directe aux consommateurs a également été actualisée pendant l'année dans la section intitulée *Trouver l'agneau du Québec*. ■



# *Les 10 syndicats ovins régionaux*

## **Syndicat des producteurs d'agneaux et moutons d'Abitibi/Témiscamingue**

970, ave. Larivière, C.P. 610  
Rouyn-Noranda QC J9X 4K5  
Téléphone : 819 762-0833  
Télécopieur : 819 762-0575

## **Syndicat des producteurs d'ovins du Bas-St-Laurent**

284, rue Potvin  
Rimouski QC G5L 7P5  
Téléphone : 418 723-2424  
Télécopieur : 418 723-6045

## **Syndicat des producteurs de moutons de l'Estrie**

4 300, boul. Bourque  
Sherbrooke QC J1N 2A6  
Téléphone : 819 346-8905  
Télécopieur : 819 346-2533

## **Syndicat des producteurs d'agneaux et moutons de la Gaspésie**

172, boul. Perron Est  
New-Richmond QC G0C 2B0  
Téléphone : 418 392-4466  
Télécopieur : 418 392-4862

## **Syndicat des producteurs d'agneaux et moutons de Lanaudière**

110, rue Beaudry Nord  
Joliette QC J6E 6A5  
Téléphone : 450 753-7486  
Télécopieur : 450-759 7610

## **Syndicat des producteurs d'ovins de la Mauricie et du Centre-du-Québec**

1 940, rue des Pins  
Nicolet QC J3T 1Z9  
Téléphone : 819 293-5838  
Télécopieur : 819 293-6698

## **Syndicat des producteurs d'ovins de la Montérégie**

3 800, boul. Casavant Ouest  
St-Hyacinthe QC J2S 8E3  
Téléphone : 450 774-9154  
Télécopieur : 450 778-3797

## **Syndicat des producteurs d'ovins de l'Outaouais et des Laurentides**

15, chemin de la  
Grande-Côte, bureau 200  
St-Eustache QC J7P 5L3  
Téléphone : 450 472-0440  
Télécopieur : 450 472-8386

## **Syndicat des producteurs d'agneaux et moutons de la région de Québec**

5 185, rue Rideau,  
Québec QC G2E 5S2  
Téléphone : 418 872-0770  
Télécopieur : 418 872-3386

## **Syndicat des producteurs de moutons du Saguenay / Lac-St-Jean**

3 635, rue Panet  
Jonquière QC G7X 8T7  
Téléphone : 418 542-5666  
Télécopieur : 418 542-3011





**Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec**